

France: mobilisation croissante contre Murakami au château de Versailles

AFP | 28.08.10 | 06h15

Pétitions, manifestation, menace d'action judiciaire : deux ans après la polémique autour de Jeff Koons au château de Versailles, le scénario semble se répéter peu avant l'ouverture mi-septembre de l'exposition du plasticien pop japonais Takashi Murakami. L'idée que cet artiste-star de l'art contemporain, inspiré par les mangas, puisse installer ses œuvres dans les appartements royaux du Château, situé près de Paris, apparaît sacrilège à certains. Les protestations "émanent de cercles d'extrême-droite intégristes et de cercles très conservateurs", considère **Jean-Jacques Aillagon**, président de l'établissement public du Château de Versailles, **interrogé par l'AFP**. Ils voudraient faire de Versailles "un reliquaire de la nostalgie de la France de l'Ancien Régime, d'une France repliée sur elle-même et hostile à la modernité", ajoute-t-il. "Murakami et Cie n'ont rien à faire au château de Versailles !", proclame une pétition sur internet intitulée "Versailles mon amour". "Non à la provocation de l'art contemporain qui ne respecte rien", poursuit ce texte qui a recueilli 3.500 signatures depuis fin juin. La pétition a été lancée par Anne Brassié, une Versaillaise qui anime une émission littéraire sur Radio Courtoisie, un média proche de l'extrême-droite. Elle est épaulée par un étudiant en gestion féru de nouvelles technologies, qui opère sous le pseudonyme d'Eric Martin. Le jeune homme, qui se dit "de centre-droit et catholique", ne divulgue pas sur internet le nom des signataires car "ne pas aimer l'art contemporain pourrait être mal vu par de futurs employeurs", affirme-t-il. Mais, à la demande de l'AFP, il accepte de montrer sur son ordinateur la liste des pétitionnaires et leurs commentaires qui seront remis, dit-il, au ministre de la Culture Frédéric Mitterrand et à M. Aillagon. Une manifestation "ludique" est prévue devant le château le 14 septembre, jour de l'ouverture au public de l'exposition, indique "Eric Martin". Mme Brassié pointe certaines œuvres de Murakami. "Le petit bonhomme au sexe pointé dont le jet de sperme forme un lasso, la petite bonne femme aux gros seins dont le jet de lait forme une corde à sauter n'ont rien à faire dans les appartements royaux", affirme-t-elle. En réalité, il n'a jamais été envisagé de présenter ces deux réalisations impertinentes, "My lonesome cow boy" et "Hiropon", à Versailles. Les œuvres de l'exposition Murakami "ont été choisies avec soin afin qu'elles puissent être vues par tout le monde, comme c'était déjà le cas pour Jeff Koons", indique M. Aillagon. **Une autre pétition "Non aux mangas. Contre les expositions dégradantes au Château de Versailles"**, émanant de la "Coordination de défense de Versailles" a recueilli pour sa part 3.700 signatures depuis la mi-juin. Animée par **Arnaud Upinsky**, président d'une association intitulée "Union nationale des écrivains de France", qui avait déjà mené le combat contre l'exposition Koons, cette pétition a reçu notamment le soutien du prince Sixte-Henri de Bourbon Parme, un des descendants de Louis XIV. Son neveu Charles-Emmanuel de Bourbon Parme avait saisi la justice en 2008 pour tenter de faire interdire l'exposition Koons mais il avait été débouté par le tribunal administratif de Versailles puis, en appel, par le Conseil d'État. Cette fois encore, une action judiciaire est envisagée, indique M. Upinsky qui considère que l'exposition est "illégale". "Je ne vois pas sur quel argument un tribunal pourrait statuer en leur faveur", réagit M. Aillagon.

Source : http://www.lemonde.fr/depeches/2010/08/28/france-mobilisation-croissante-contre-murakami-au-chateau-de-versailles_3246_88_43258147.html

Les accentuations sont de la CDV